

COMPRENDRE LES MÉCANISMES DE FONCTIONNEMENT DE L'OPÉRATION D'ASSURANCE

| | | | | |
|-------------|----------------|----------|--------------------------|-----------|
| Référence : | Durée : | Niveau : | Modalités : | Tarifs : |
| AA132 | 2 jours - 14 h | Bases | Présentiel ou à distance | 1094,00 € |

LIEUX ET DATES :

PARIS

- Du 23/05/2024 au 24/05/2024
- Du 16/09/2024 au 17/09/2024

OBJECTIFS

- Comprendre les mécanismes de l'assurance dommages et de l'assurance de personnes.
- Connaître le mécanisme utilisé par les assureurs pour transformer une cotisation en indemnité d'assurance.
- Déterminer les règles, contraintes et limites techniques relatives au contrat d'assurance.

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

[Consultez le taux de satisfaction de nos formations](#)

[ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Les fondamentaux techniques de l'assurance sont introduits par des jeux.

Le formateur présente des exposés synthétiques pour définir les principes et les mécanismes.

Enfin, les participants réalisent des exercices de validation des connaissances.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

A. Comprendre la mutualisation des risques

1. Définition du risque assurable

2. Acceptation mutuelle des risques

a) homogénéité des risques

b) division des risques

3. Loi des grands nombres

B. Respecter l'équilibre financier de l'opération

1. Ressources de la mutualité : l'inversion du cycle de production

a) recettes

b) gestion des ressources

2. Conséquences du principe indemnitaire en assurances de dommages

a) sous-assurance

b) sur-assurance

c) assurances cumulatives

C. Connaître la classification et les principes applicables aux opérations d'assurance

1. Classification juridique

a) assurances de dommages

b) assurances de personnes

2. Classification technique

a) répartition

b) capitalisation

3. Intérêt de la classification

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.

- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Tout personnel du secteur de l'assurance

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation e-learning :

Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli - nbenakli@ifpass.fr) afin de déterminer les formations accessibles.

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis.

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

1094,00 €

Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 22/11/2024 à 13:44